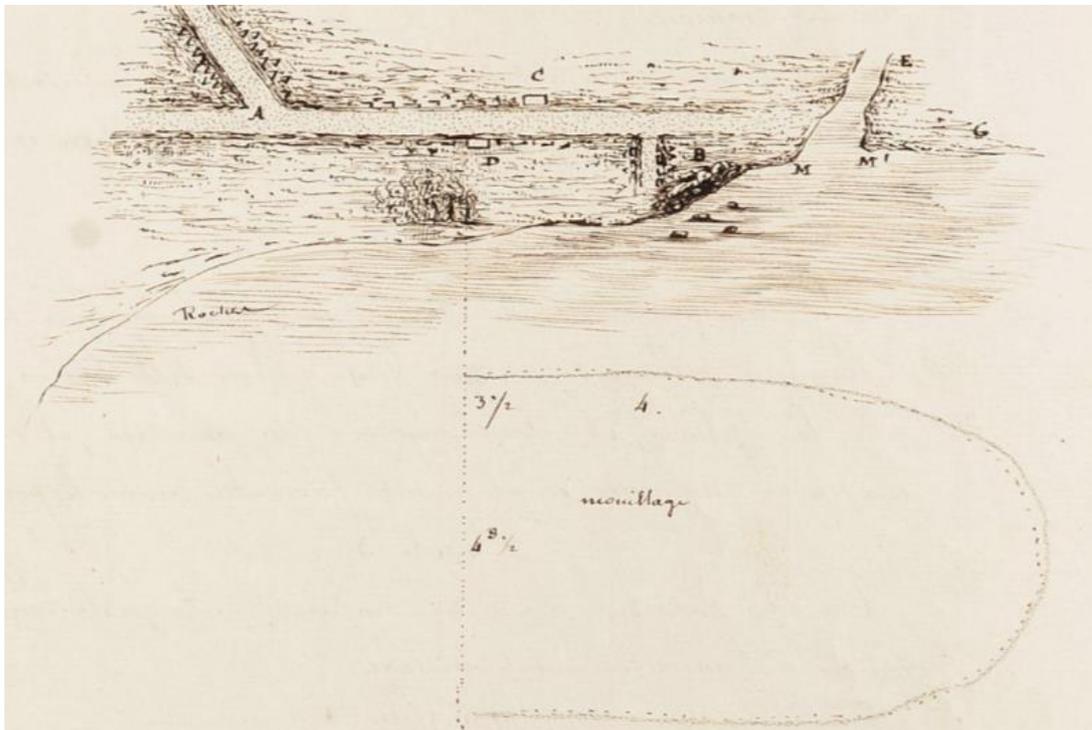


L'acheminement : le courrier destiné au Gabon est désormais transmis en dépêche close via Calais ou le Havre pour un embarquement à Liverpool sur les paquebots-poste de l'*African Steam Ship Co* jusqu'à Bonny, puis un débarquement à Fernando-Po par une ligne annexe : l'expéditeur de cette missive est bien au fait de ces nouvelles dispositions puisqu'il le précise en bas en gauche de la suscription de l'enveloppe. À Fernando-Po, c'est alors un navire de la division navale, assurant la liaison régulière entre l'île espagnole et l'établissement français du Gabon, qui en prend livraison.

Le tarif : depuis la publication de la circulaire n° 255 dans le Bulletin mensuel des postes de juillet 1862, le courrier pour le Gabon empruntant la voie des paquebots britanniques et acheminé en dépêche close est affranchi à 50 et non plus à 80 centimes. Ces dispositions étaient déjà appliquées depuis plusieurs années pour certaines autres colonies françaises, ici il s'agit d'une lettre du deuxième échelon de poids : elle est logiquement affranchie à 1 franc.

« **Port-Gabon** » : la présentation de cette lettre est alors l'occasion, pour le confrencier, de s'appuyer sur un échantillon d'une dizaine de relevés, plans et cartes extraits des séries 40 COL et 18 DFC des Archives nationales d'Outre-mer d'Aix-en-Provence afin d'illustrer l'évolution de « l'Établissement français du Gabon » durant ses deux premières décennies d'existence.



*Le site sur lequel sera érigé le premier fortin français (Fort-d'Aumale) : il est concédé par un traité signé le 8 mars 1842 entre le « roi Louis » et le capitaine de corvette Bouët-Willaumez.
(croquis annexé au traité, ANOM/40COL/437)*